

peut donc dire que Mgr Plessis fut l'une des plus grandes figures de notre épiscopat canadien au point de vue historique, d'autant plus que sous son règne, — 1763-1825, — sa diplomatie sut tenir tête aux passions politiques et administratives du pouvoir. Contre son attachement aux principes et son amour de l'Eglise, vinrent se heurter comme sur un roc, les prétentions du bishop Mountain, les malveillances du secrétaire Ryland, la mauvaise humeur du juge Sewell et le fanatisme du gouverneur Craig. Mais la bonté et l'esprit de conciliation de sir Georges Prévost, qui succéda au gouverneur Craig, surent diriger bientôt sur l'évêque de Québec, les récompenses que méritaient sa diplomatie et son énergie. Et, parmi ces récompenses, il y eut, pour Mgr Plessis, sa nomination au Conseil Législatif qui ne se réalisa pas cependant sans nombre de difficultés.

Il y a là une belle page intéressante de notre histoire dont les détails ne nous sont pas encore très familiers mais que vient de nous analyser de façon très claire M. l'abbé Ivanohe Caron, assistant conservateur des archives de la province, dans un mémoire qu'il a présenté à la Société Royale du Canada, lors de sa dernière séance de mai dernier et qu'il vient de publier. Avec clarté et précision, et beaucoup de documents inédits en mains, M. l'abbé Caron nous relate dans son mémoire tout ce qui a précédé, accompagné et suivi cette nomination du douzième évêque de Québec à la Chambre Haute du Bas Canada.

C'est le 30 avril 1817 que le prince régent, à la requête de lord Bathurst, et sur la suggestion de sir Coape Sherbrooke, conseillé par sir George Prévost, qu'il venait de remplacer, signa le "mandamus" autorisant le gouverneur de Québec à "appeler" au Conseil Législatif, par un acte sous le grand sceau de la province du Bas Canada, le Révérend Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec.

Dans ce "mandamus", Mgr Plessis était dûment qualifié d'"évêque catholique de Québec". Mais cette distinction est accordée à Mgr Plessis seule et l'on voit dans le document que Sa Majesté ne veut pas créer de précédent. Le siège épiscopal catholique de Québec n'est donc pas encore officiellement reconnu. Ce n'était pas là le désir de l'évêque de Québec. Toutefois, Mgr Plessis, recommandé par le roi au Conseil Législatif, ne pouvait recevoir encore le titre d'"évêque catholique de l'Eglise de Québec" et il voulait que ce titre parût dans l'acte de sommation l'appelant à siéger à la Chambre Haute. De là survinrent maintes difficultés et forces protestations de la part de l'évêque qui déclara aimer mieux être exclu du Conseil Législatif avec tous ses successeurs que d'y être admis au dépens de tous ses principes, "étant bien décidé de ne jamais sacrifier du spirituel pour obtenir du temporel". Enfin, sur la demande de sir John Sherbrooke, Mgr Plessis rédigea lui-même le modèle d'une déclaration dans laquelle il était reconnu comme "évêque catholique de l'Eglise des provinces du Haut et du Bas Canada, du Nouveau-Brunswick et des Iles du Cap-Breton, du Prince-Edouard et de la Madeleine". Cette formule renfermait, d'ailleurs, tout ce que pouvait désirer l'évêque de Québec. Enfin, le "mandamus" royal, qui était fort en retard, arriva à Québec et, comme il comportait le titre "d'évêque catholique de Québec" les difficultés semblèrent s'aplanir et sir John se vit dans la nécessité de procéder à la nomination de l'évêque au Conseil Législatif.

Mgr Plessis fut introduit à la Chambre Haute, le 2 février 1818, par les honorables MM. Duchesnay et de Salaberry; et il prêta le serment d'office ordinaire. L'époque était alors fort critique et des questions vitales pour notre race étaient discutées dans les deux Chambres. Mgr Plessis dut y employer toute sa diplomatie. M. l'abbé Caron rapporte dans son mémoire les principales discussions auxquelles il dut prendre part prépondérante. Puis il rapporte au long les réponses qu'il dut faire aux questions que lui fit Rome quand la Sacrée Congrégation apprit qu'il avait accepté un siège au Conseil Législatif, sans attendre sa décision. Mgr Plessis attendit longtemps cette décision de Rome. De fait, elle ne vint qu'après sa mort. Quoiqu'il en soit, avec l'abbé Ferland, M. l'abbé Caron, sans juger de l'opportunité de la présence de Mgr Plessis au Conseil Législatif, conclut que les motifs qui le déterminèrent à accepter ce siège furent très purs.

Ce nouveau travail historique de M. l'abbé Caron est, comme on le voit, du plus haut intérêt et il nous force encore une fois à déplorer que ces mémoires de la Société Royale soient si peu accessibles au public, même au petit nombre de ceux qui s'intéressent plus particulièrement à notre histoire nationale.

D. POTVIN.

L'ACTION NATIONALE vient de commencer sa deuxième année de publication, sous la direction de M. Harry Bernard. C'est une revue de poche que tout patriote devrait recevoir et emporter partout pour la lire comme un bréviaire. Nos meilleurs écrivains, économistes, éducateurs, historiens y donnent la quintessence de leur haut savoir. Leur cerveau fait métier de penser pour la race. Sachons nous en inspirer pour continuer notre marche ascensionnelle vers les hautes destinées que la Providence nous réserve. — Abonnement : \$2.00 par année. S'adresser au Palestre National, No 840, rue Cherrier, Montréal.

Le Terroir

(Suite de la page 13)

Le "Terroir" de décembre est aussi rempli d'illustrations diverses, qui, pour sortir des ateliers de l'"Action Catholique", n'en sont pas moins magnifiques. Nous nous arrêtons avant de faire de la réclame en faveur d'une institution à laquelle nous ne songions pas le moins du monde en commençant cette note destinée à nos amis du "Terroir", qui la méritent bien.

E. L.

(L'Action Catholique).

N. D. L. R. — Nous remercions cordialement E. L. de ses aimables paroles, comme nous exprimons notre reconnaissance à l'Action Catholique pour les superbes vignettes qu'elle a mises à notre disposition pour illustrer notre numéro de Noël. A l'Eclairneur, de Beauceville, qui a reproduit la note ci-dessus, va un cordial merci. Nous ne sommes pas insensibles à ces marques d'estime et de considération.

Encourageons les notres. Achetez votre Café à Québec.